

Le Président

Monsieur Ary CHALUS, Président Conseil Régional
Monsieur Jean-Philippe COURTOIS, Président Conseil Départemental
Madame Justine BENIN, Députée de Guadeloupe
Madame Hélène VAINQUEUR-CHRISTOPHE, Députée de Guadeloupe
Monsieur Max MATHIASIN, Député de Guadeloupe
Monsieur Olivier SERVA, Député de Guadeloupe
Madame Victoire JASMIN, Sénatrice de Guadeloupe
Monsieur Dominique THEOPHILE, Sénateur de Guadeloupe
Monsieur Victorin LUREL, Sénateur de Guadeloupe
Monsieur Jocelyn SAPOTILLE, Président Association des Maires
Monsieur Guy LOSBAR, Président de la CANBT

Pointe-à-Pitre, le 04 décembre 2021

Objet : Rencontre avec élus
suite demande du 30 novembre 2021

Mesdames, Messieurs les Elus,

En notre qualité d'Établissement public de l'Etat représentant toutes les entreprises du secteur du Commerce, des Services et de l'industrie, nous déplorons le mouvement insurrectionnel qui n'a rien à voir avec une crise sociale ou un mouvement de grève sans gréviste

Depuis plus de 20 jours, la population Guadeloupéenne est sévèrement affectée et ne peut plus circuler librement. Les entrepreneurs sont pris pour cibles. Leurs entreprises ont été saccagées, pillées, brûlées par des délinquants.

Ces actes d'une extrême gravité ont été unanimement condamnés, à l'exception de ceux qui ont sans doute instrumentalisé ces actions et qui proposent d'assister les individus interpellés ou placés en détention. Le tout en exigeant parallèlement que les poursuites judiciaires engagées à leur encontre soient abandonnées. Nous pouvons vous assurer que ce postulat choque au plus haut point nos ressortissants.

Notre priorité est le rétablissement de l'ordre public, la libre circulation et la sécurité des personnes et des biens indispensables à tout dialogue qui ne peut s'instaurer que dans un climat apaisé.

Cette priorité relève de l'action du Gouvernement garant de nos libertés publiques et à cet effet, nous saluons l'action des forces de l'ordre et les moyens renforcés mis en œuvre à cette fin par les autorités.

A la suite de votre première rencontre du jeudi 2 décembre, nous avons pris connaissance du projet de protocole de méthode qui vous a été adressé par le « Collectif d'organisations en lutte » qui illustre bien la volonté de ce collectif de poser des préalables, qui de toute évidence ne permettront pas de démarrer efficacement ces négociations sur les 44 points de revendication posés.

A la lecture de ce projet, les organisations, outre les 16 thèmes de négociations, réclament notamment que :

1. L'institution judiciaire révisé la politique pénale pratiquée à l'encontre de tous les manifestants interpellés dans le cadre du conflit en cours.
2. Les négociations soient diffusées en direct sur les médias.

tout en vous proposant une rencontre le lundi 6 décembre à 9H30 à Fouillole afin d'entamer les discussions sur le protocole de méthode, ce qui s'apparente à une vaste fumisterie.

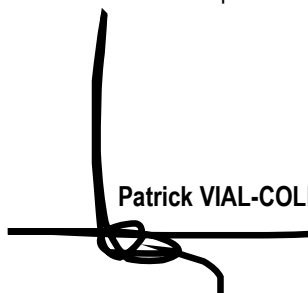
Nous constatons que l'objectif n'a pas varié depuis 2009. Le but est qu'une minorité n'ayant aucune légitimité démocratique, à l'inverse de celle que vous confère le suffrage universel en votre qualité d'élus, utilise la force, les barrages, la mise à mort de notre économie et finalement le chaos afin de faire progresser leur seul et unique objectif, à savoir l'indépendance du pays. Cette stratégie clairement lisible désormais s'appuie en outre sur le discrédit des élus, de l'Etat et de toute forme d'autorité.

Quels que soient les désaccords du « collectif en lutte » sur l'action des élus et de l'état, en l'absence d'un mandat électoral des guadeloupéens, ils ne sont pas légitimes à proposer une quelconque alternative. Et encore à décider de l'avenir de notre territoire par la terreur et les intimidations ; sauf à considérer que la Guadeloupe soit devenue une dictature.

L'urgence vous commande d'agir avec discernement dans l'intérêt d'une Guadeloupe déjà très fragilisée par deux ans de crise sanitaire, avec des entreprises qui déploient leurs meilleurs efforts pour préserver les emplois. Mais à l'impossible nul ne sera tenu. Et c'est collectivement que notre archipel sera perdant.

Nous sommes bien évidemment disposés à vous rencontrer dans les plus brefs délais et avant toutes nouvelles rencontres avec le « Collectif des organisations en lutte » dans le but d'échanger sur les perspectives de sortie de ce conflit.

Nous vous prions de croire, Mesdames Messieurs les Élus à l'expression de notre plus haute considération.


Patrick VIAL-COLLET

